



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion extraordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le jeudi 17 mars 2022 à 19h30 à laquelle étaient présents:

Messieurs Guillaume Morin, en ZOOM, Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-57-22

Adoption de l'avis de convocation

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil accepte l'ordre du jour prévu sur l'avis de convocation tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

RS-58-22

Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien du réseau local – Reddition de compte

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 279,586 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local – volet entretien du réseau local pour l'année civile 2021;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 incluant les dépenses de fonctionnement et d'investissement (attribuables à des dépenses relatives à l'entretien d'hiver et d'été)

Attendu que les frais encourus doivent être présentés au niveau des états financiers annuels de la municipalité dans la section questionnaire.

En conséquence,
il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington atteste que les dépenses pour l'exercice 2021 sont les suivantes :

Dépenses relatives à l'entretien d'hiver : 216,108. \$

Dépenses autres que pour l'entretien d'été : 186,602. \$

Dépenses d'investissement : 117,013. \$ \$

Pour un total frais encouru de 519,723. \$

Adoptée à l'unanimité

RS-59-22

Autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat d'achat du lot 6 041 642

Il est proposé par Jérôme Dubé
E résolu



No de résolution
ou annotation

RS-60-22

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise Jules Soucy, maire et Denis Moreau, directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Packington le contrat d'achat du lot 6 041 642 pour l'acquisition de l'emprise de la rue du Bocage.

Adoptée à l'unanimité

Autoriser le directeur général à signer la demande de Voisins solidaires

ATTENDU QUE : L'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités qui souhaitent développer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés.

Il est proposé par Jérôme Dubé
et résolu

d'autoriser Denis Moreau, directeur général, à signer au nom de la municipalité de Packington tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel de projets.

Adoptée à l'unanimité

RS-61-22

Engagement de la municipalité au projet Voisins solidaires

ATTENDU QUE : L'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités qui souhaitent développer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés.

ATTENDU QUE : La municipalité de Packington manifeste de la volonté à développer un projet Voisins solidaire, car elle désire permettre à ses citoyens de briser l'isolement et de fournir des équipements qui leurs permettront de se réunir, de fraterniser et de tisser des liens pour ainsi améliorer leur qualité de vie et leur santé globale. Que le Conseil contribuera, en collaboration avec le milieu et Voisins solidaires à la réalisation de ce projet

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

de confirmer formellement l'engagement de la municipalité de Packington à mettre en œuvre, dans un délai de deux (2) ans, un projet Voisins solidaires avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organisme du milieu

Adoptée à l'unanimité

La levée de l'assemblée

M. Sébastien Thériault propose la levée de l'assemblée à 20h15